

Le chômage des travailleurs handicapés en Bourgogne

Evolution de fin 1997 à fin 2001 et spécificités

par **Richard PAVAUX**, conseiller technique du CREAI

Selon les statistiques de l'ANPE, la baisse du chômage apparue en Bourgogne à la fin de l'année 1997, suite au redémarrage de la croissance économique, a été continue jusqu'en 2000. Par contre, l'année 2001 se caractérise par une remontée générale du chômage correspondant à un ralentissement économique.

Le présent article a pour objet de faire, pour la période 1998-2001, un point précis sur l'évolution du chômage concernant les demandeurs d'emploi, reconnus travailleurs handicapés et classés « prioritaires » par l'ANPE. (Il s'agit en fait d'une actualisation des informations déjà parues dans le bulletin d'informations du CREAI n° 200 de Janvier 2001).

Le bilan est effectué au niveau régional et dans les 4 départements. Les spécificités de ce public de demandeurs d'emploi et les disparités entre les départements sont ensuite repérées et analysées.

Le même bilan est également effectué pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, afin de vérifier si des similitudes ou des corrélations existent avec le public « prioritaire ».

Les informations de base ont été tirées des données brutes enregistrées chaque fin de mois par l'ANPE. Elles concernent (de Décembre 1997 à Décembre 2001) les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et disponibles immédiatement selon les trois catégories suivantes¹ :

- cat. 1 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps plein
- cat. 2 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps partiel
- cat. 3 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDD temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

De plus, pour les demandeurs d'emploi handicapés, les priorités retenues sont les suivantes :

- priorité 4 : handicapé cat. A
- priorité 5 : handicapé cat. B
- priorité 6 : handicapé cat. C
- priorité 8 : pension d'invalidité sécurité sociale

¹ D'une façon générale, en l'absence de précision, les informations données par l'ANPE et la DRTEFP sur le nombre des demandeurs d'emploi concernent toujours la catégorie 1.

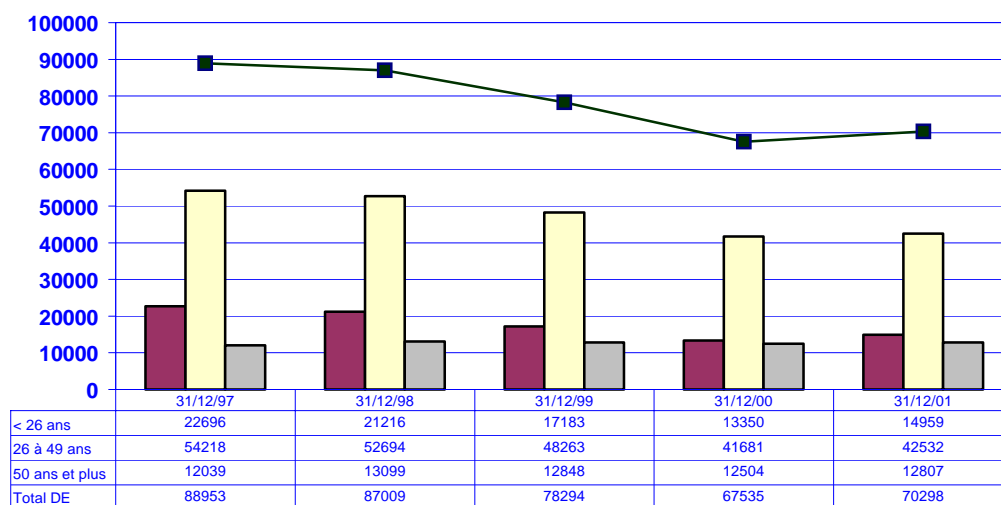
- priorité 9 : rente d'accident du travail (> 10 %).

EVOLUTION DU CHOMAGE AU NIVEAU REGIONAL (de Décembre 1997 à Décembre 2001)

1 – DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA REGION DE BOURGOGNE

1.1. Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégories 1 + 2 + 3)

Nombre des demandeurs d'emploi en Bourgogne selon l'âge
(catégories 1+2+3) - document CREAI - (source ANPE)



Une hausse de + 4,1 % apparaît en 2001 suite à une période de baisse. Néanmoins, la baisse moyenne du chômage pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, (- 21 %) depuis 1997, a profité largement aux jeunes de moins de 26 ans (- 34,1 %) et, dans une moindre mesure, aux personnes de 26 à 49 ans (-21,6 %).

Par contre, on constate une hausse du chômage de + 6,4 % chez les plus de 50 ans.

Sur la base d'une population active² de 708 174 personnes recensées en Bourgogne par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était donc de l'ordre de 9,9 % en 2001.

Le chômage de longue durée, concernant les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, a diminué de - 32 %, mais continue à représenter 33,7 % de l'ensemble des inscrits au chômage (soit un demandeur d'emploi sur 3), avec la répartition suivante :

- ✓ 8,5 % chez les moins de 26 ans
- ✓ 62,6 % chez les 26 à 49 ans
- ✓ 28,9 % chez les plus de 50 ans.

Les femmes ont un peu moins profité que les hommes de la baisse générale du chômage (- 19,8 % contre - 22,5 %), et elles représentent maintenant 57,8 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

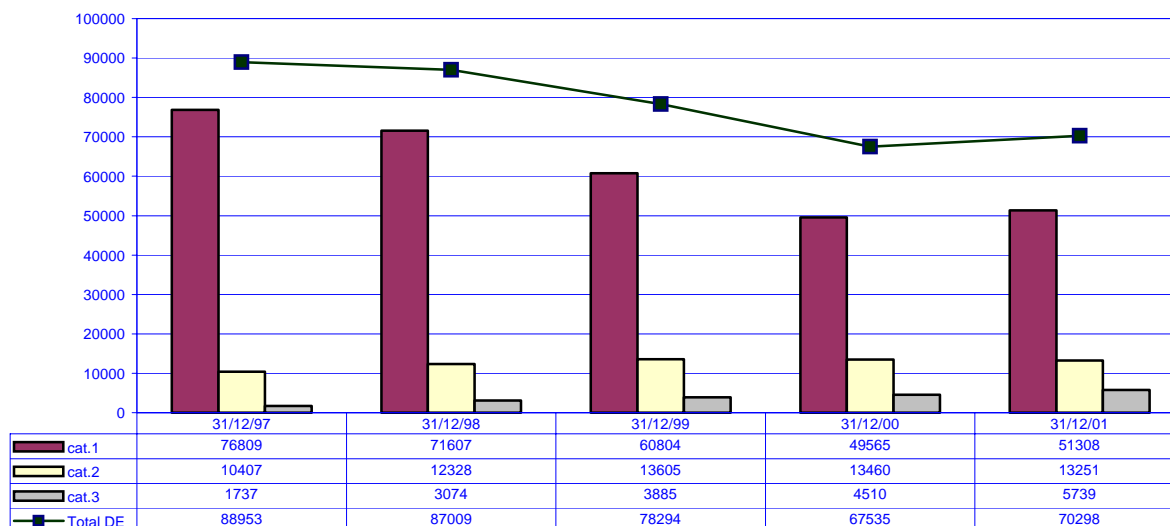
Les jeunes femmes de moins de 26 ans ont mieux profité du contexte économique propice à l'emploi que les jeunes hommes (- 39,7 % contre - 26,8 %), du fait que le chômage des jeunes hommes de moins de 26 ans a augmenté de 27,6 % en 2001 ; elles ne représentent désormais plus que 51,6 % de l'effectif des moins de 26 ans.

² Selon l'INSEE : les personnes ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Le chômage de très longue durée (> 2 ans) a diminué en 2001 et ne concerne plus que 16,4 % de l'ensemble des effectifs (soit presque un demandeur d'emploi sur 6).

1.2. Constats selon la catégorie 1, 2 ou 3

**Nombre DE en Bourgogne selon la catégorie 1,2 ou 3
document CREAI - (source ANPE)**



Les demandeurs d'emploi en catégorie 1, correspondant à l'emploi « classique » à temps plein et à durée indéterminée, ont bien profité de la reprise économique, et leur effectif a en moyenne diminué de – 33,2 % depuis Décembre 1997, avec selon l'âge, les résultats suivants :

- ✓ - 39,9 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 33,2 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ - 18,6 % pour les plus de 50 ans.

Les effectifs en catégorie 2 et 3 correspondant à des emplois à temps partiel ou à caractère temporaire ont augmenté de + 56,4 %, ce qui a eu pour conséquence d'atténuer les bons résultats obtenus en catégorie 1, et même d'inverser la tendance à la baisse du chômage constatée en catégorie 1 pour les plus de 50 ans.

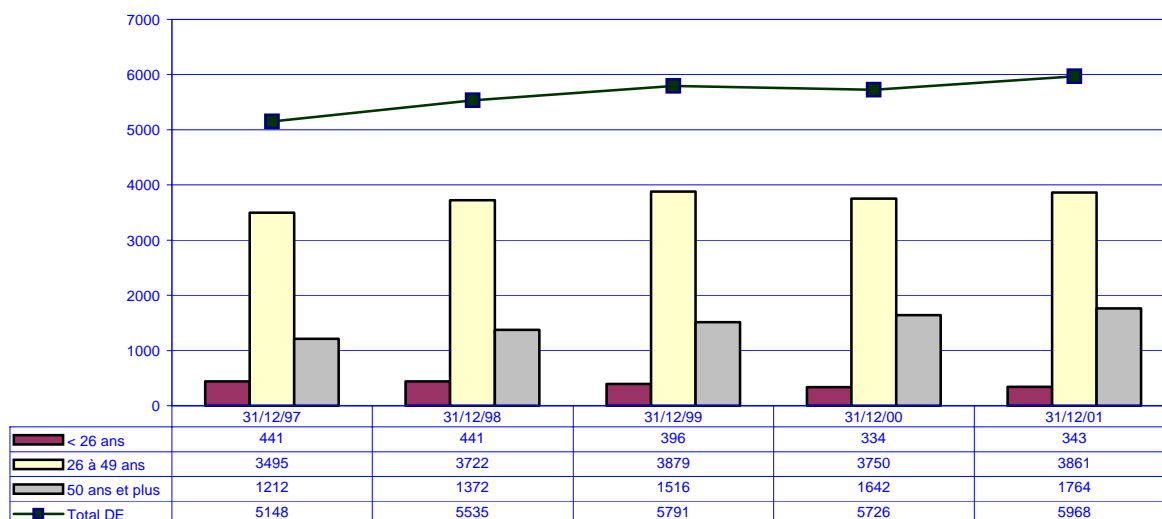
La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 73 % en catégorie 1 (CDI)
- ✓ 18,8 % en catégorie 2 (CDI à temps partiel)
- ✓ 8,2 % en catégorie 3 (CDD, missions d'intérim)

2 – DEMANDEURS D'EMPLOI RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPES DE LA REGION DE BOURGOGNE

2.1. Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3)

**Nombre TH (DE) en Bourgogne selon l'âge
(catégories 1+2+3) - document CREAI - (source ANPE)**



La croissance de la demande d'emploi stoppée au cours de l'année 2000 a repris en 2001 et atteint en moyenne + 15,9 % depuis Décembre 1997. Elle est due à l'augmentation des demandeurs d'emploi de 26 à 49 ans (+ 10,5 %), et à celle des plus de 50 ans (+ 45,5 %).

Seuls les jeunes de moins de 26 ans ont pu bénéficier de la reprise économique avec un effectif en diminution de - 22,2 %.

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 8,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le chômage de longue durée (> 1 an) stabilisé depuis le début de l'année 2000 a diminué de 2 % en 2001 et ne concerne plus que 48,5 % de l'ensemble des inscrits au chômage (soit moins d'1 demandeur d'emploi sur 2). De même, il ne concerne plus que 26,8 % de l'effectif des jeunes de moins de 26 ans.

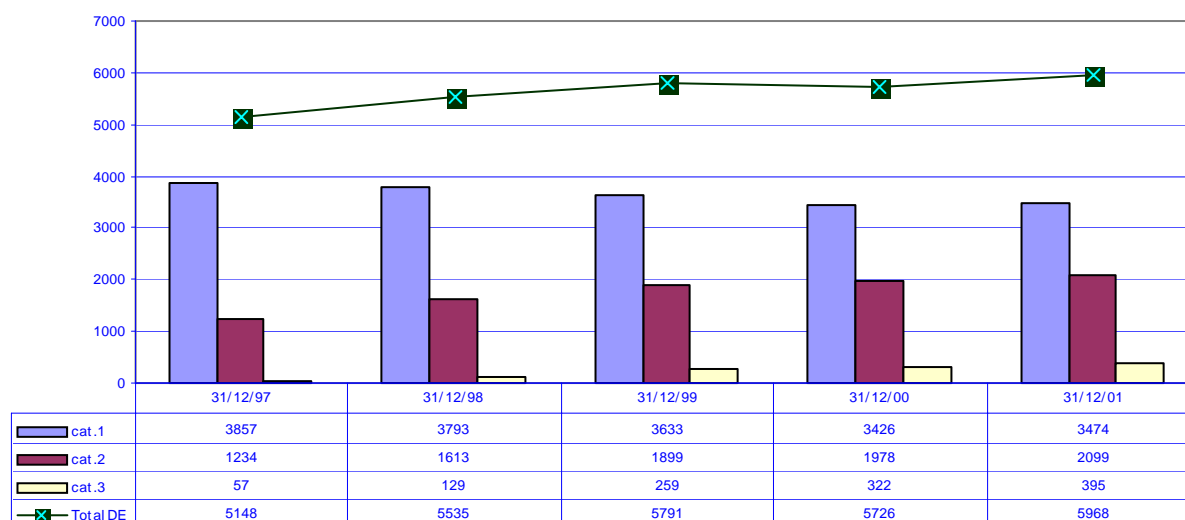
Le chômage de très longue durée (> 2 ans) ne concerne plus que 28,3 % des effectifs (soit légèrement plus d'1 demandeur d'emploi sur 4).

L'aggravation du chômage pour les femmes s'est poursuivie en 2001 (soit + 9,3 % par rapport à 2000) et depuis Décembre 1997 elle est beaucoup plus nette que pour les hommes (+ 39,3 % contre + 3 %). Ce qui fait que les femmes représentent désormais 42,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les jeunes femmes de moins de 26 ans ont moins profité de la baisse du chômage que les jeunes hommes (- 11,9 % contre - 29,2 %), et elles représentent désormais 45,5 % de l'effectif des moins de 26 ans.

2.2. Constats selon la catégorie 1, 2 ou 3 des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés

**Nombre TH (DE) en Bourgogne selon la catégorie 1,2 ou 3
document CREAI - (source ANPE)**



Les effectifs en catégorie 1 ont, par contre, globalement diminué de – 10 % depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

- ✓ - 31,7 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 12,1 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 8,8 % pour les plus de 50 ans (augmentation de l'effectif).

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont augmenté de 93,2 %, et ceci a eu pour conséquence d'inverser la tendance à la baisse du chômage constatée en catégorie 1 pour les 26 à 49 ans et d'aggraver la hausse du chômage des plus de 50 ans.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 58,2 % en catégorie 1
- ✓ 35,2 % en catégorie 2
- ✓ 6,6 % en catégorie 3

2.3. Spécificités de ce public de demandeurs d'emploi prioritaires reconnus travailleurs handicapés (au 31 Décembre 2001)

91,8 % des demandeurs d'emploi handicapés sont de nationalité française et 12,1 % sont bénéficiaires du RMI.

- Types de statuts

- ✓ 16,1 % ont une reconnaissance de travailleur handicapé, COTOREP catégorie A (handicap léger et provisoire)
- ✓ 52,6 % ont une reconnaissance COTOREP catégorie B (handicap modéré et durable)
- ✓ 24,1 % ont une reconnaissance COTOREP catégorie C (handicap grave et définitif)
- ✓ 7,2 % ont une pension d'invalidité sécurité sociale ou une rente d'accident du travail (> 10 %).

A noter que les catégories B et C sont majoritaires chez les jeunes de moins de 26 ans (cat. B : 39,3 % ; cat. C : 42,8 % ; cat. A : 16 %).

- Motifs d'inscription

- ✓ 2,2 % sont primo-demandeurs d'emploi (19,8 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 28,8 % avaient un CDD (32,4 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 25,3 % suite à un licenciement (6,1 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 9,5 % suite à une démission ou une reprise d'activité (8,2 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 34,2 % autres cas.

- Niveaux de formation

- ✓ 38,4 % ont le niveau 6
- ✓ 8 % ont le niveau 5 bis
- ✓ 43,2 % ont le niveau 5 (CAP)
- ✓ 10,4 % ont le niveau 4 et plus.

En ce qui concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi bourguignons, les niveaux de formation recensés en 1999 étaient les suivants :

- ✓ 31,0 % avaient le niveau 6 et 5 bis
- ✓ 44,0 % avaient le niveau 5 (CAP)
- ✓ 25,0 % avaient le niveau 4 et plus.

Le public de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés est donc caractérisé par le fait que plus de la moitié ont un niveau égal ou supérieur au CAP avec, par contre, seulement 10 % ayant un niveau de formation 4 et plus, et 46,4 % ayant un niveau de formation inférieur au CAP.

Il en est de même pour les jeunes de moins de 26 ans, dont 58,8 % ont un niveau égal ou supérieur au CAP avec, par contre, seulement 12 % ayant un niveau de formation 4 et plus et 41,2 % ayant un niveau de formation inférieur au CAP.

- Qualification

- ✓ 23 % relèvent de la catégorie manœuvre et ouvrier spécialisé (29,7 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 15,8 % visent un métier d'ouvrier qualifié (niveau CAP) (9,2 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 29,4 % visent un métier d'employé non qualifié (39,9 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 27,5 % visent un métier d'employé qualifié (19,2 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 4,3 % visent un métier de technicien, d'agent de maîtrise ou de cadre.
(2 % un métier de technicien chez les jeunes de – 26 ans)

EVOLUTION DU CHOMAGE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL (de Décembre 1997 à Décembre 2001)

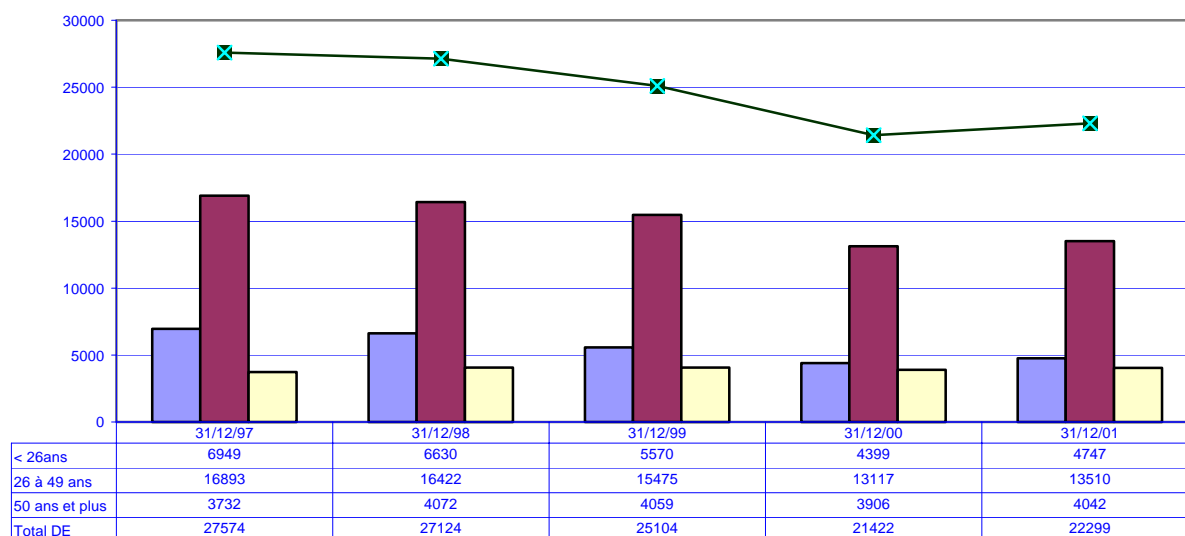
En ce qui concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'évolution du chômage au niveau départemental suit globalement l'évolution observée au niveau régional.

Par contre, l'évolution du chômage des demandeurs d'emploi handicapés présente de grandes disparités au niveau départemental.

1 – COTE D'OR

1.1 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie 1 + 2 + 3)

**Nombre DE en Côte d'Or selon l'âge
(catégories 1+2+3) - document CREAI - (source ANPE)**

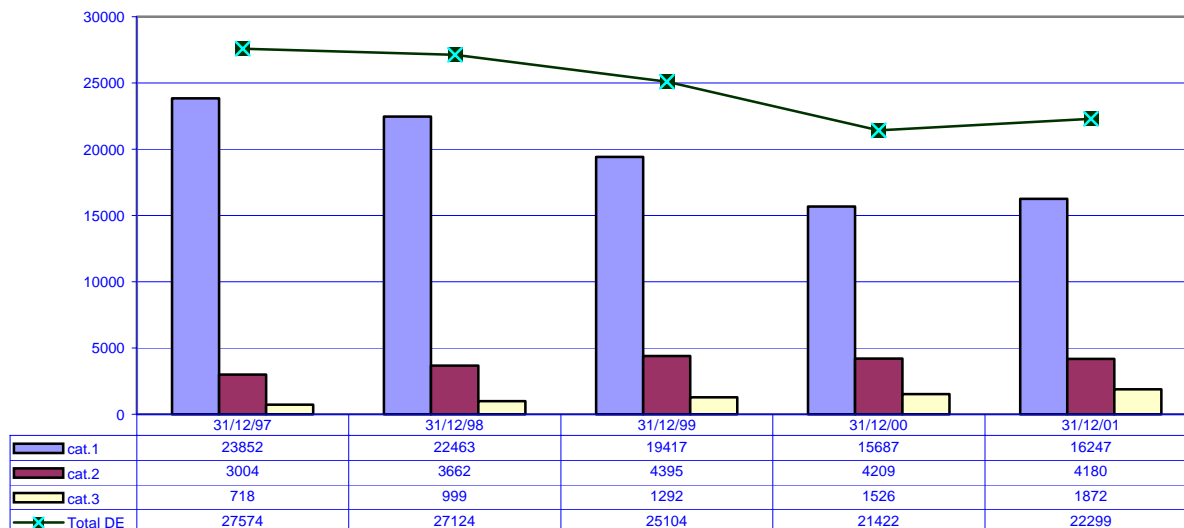


Suite à une augmentation du chômage de + 4,1 % à fin 2001 par rapport à fin 2000, la baisse moyenne du chômage de l'ensemble des demandeurs d'emploi est de - 19,1 % depuis Décembre 1997. Selon l'âge, les résultats sont les suivants :

- ✓ - 31,7 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 20 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 8,3 % pour les plus de 50 ans.

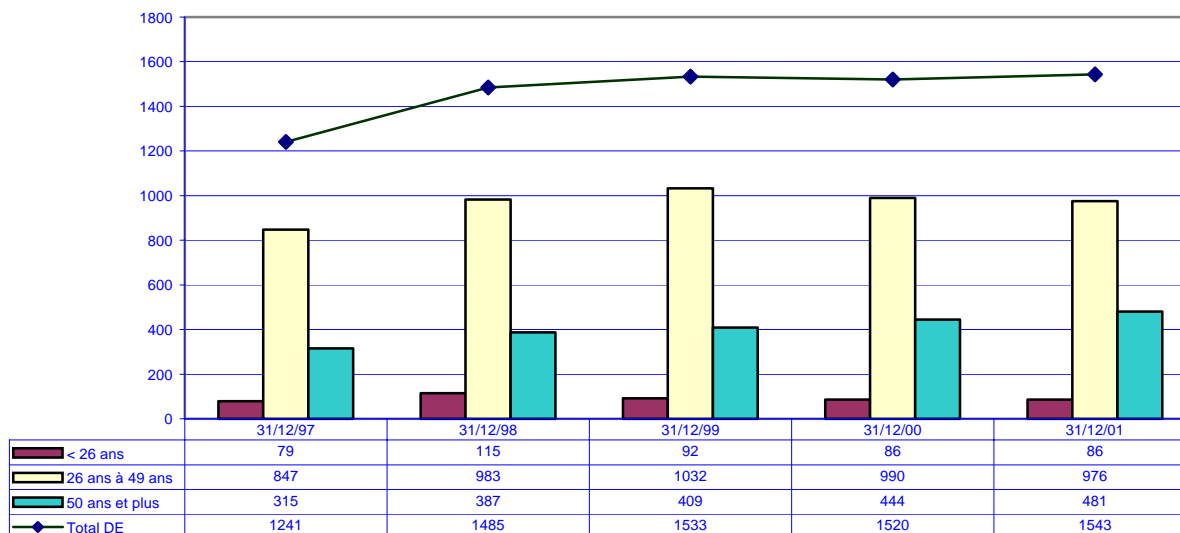
Sur la base d'une population active de 232 152 personnes recensées en Côte d'Or par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était de l'ordre de 9,6 % à fin 2001.

**Nbre DE en Côte d'Or selon la catégorie 1,2 ou 3
document CREAMI - (source ANPE)**



1.2 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3)

**Nombre TH (DE) en Côte d'Or selon l'âge
(catégories 1+2+3) - document CREAMI - (source ANPE)**



La croissance du chômage, stoppée depuis l'année 2000, reprend en 2001. L'augmentation de la demande d'emploi atteint en moyenne + 24,3 % depuis Décembre 1997. Ceci fait de la Côte d'Or le département ayant eu le plus fort taux de croissance du chômage (hommes + femmes cat 1+2+3) depuis 1997 (cf chapitre 5.1). Ceci est dû à la forte augmentation des demandeurs d'emploi de 26 à 49 ans (+ 15,2 %) et des plus de 50 ans (+ 52,7 %).

Les jeunes de moins de 26 ans n'ont pas bénéficié de la reprise économique avec un effectif en augmentation de + 8,9 % (par rapport à l'effectif de Décembre 1997).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 6,9 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

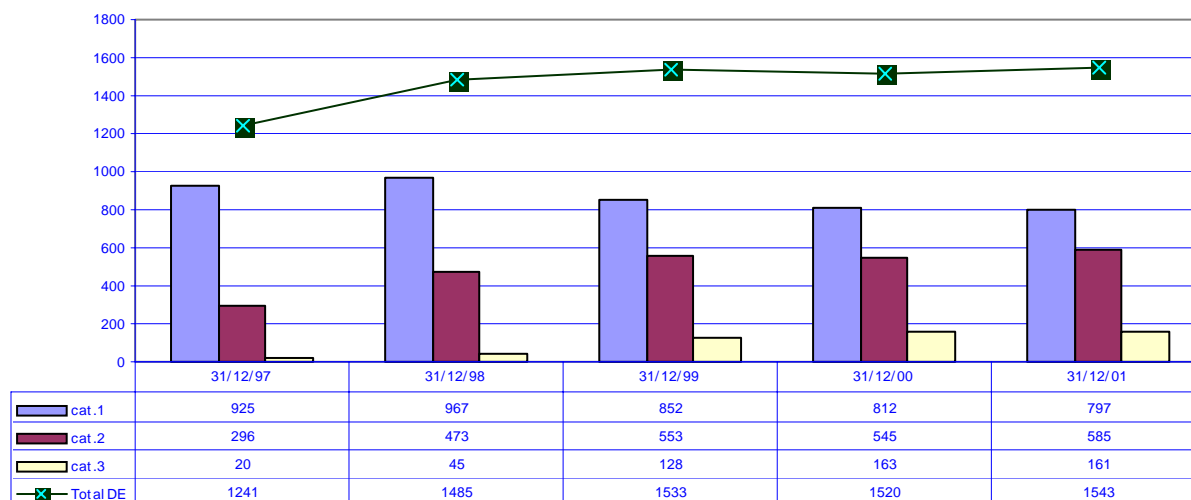
Le chômage de longue durée concerne 50,6 % des effectifs et 33,7 % chez les jeunes de moins de 26 ans.

Le chômage s'est beaucoup plus aggravé chez les femmes que chez les hommes (+ 48,5 % contre + 10,3 %), ce qui fait qu'elles représentent désormais 43,9 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le nombre des jeunes hommes de moins de 26 ans est revenu à son niveau de Décembre 1997, celui des jeunes femmes a augmenté de + 24,2 % ; celles-ci représentent maintenant 47,7 % de l'effectif.

1.3. Constats pour les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés selon la catégorie 1, 2 ou 3

**Nombre TH (DE) en Côte d'Or selon la catégorie 1,2 ou 3
- document CREAI - (source ANPE)**



Les effectifs en catégorie 1 ont globalement bien diminué (- 13,8 %) depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

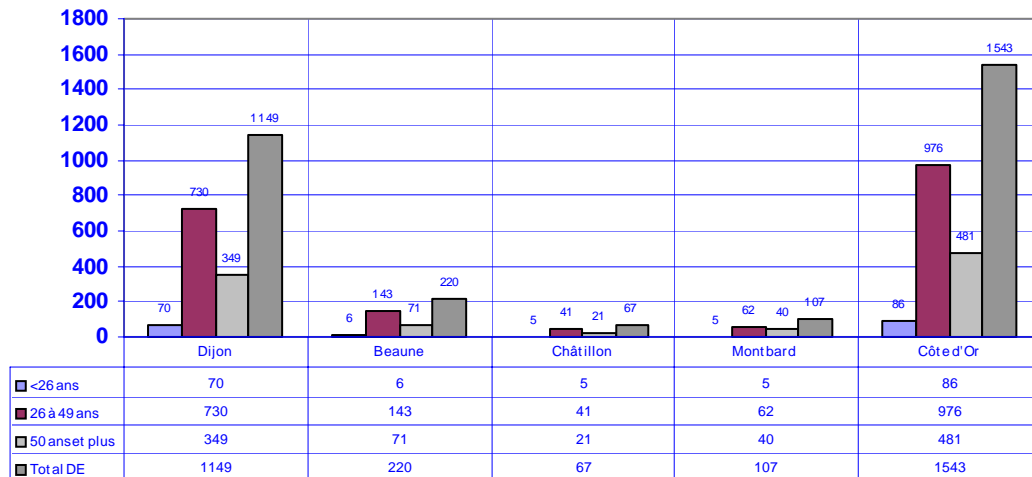
- ✓ - 18,2 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 17,5 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ - 1,4 % pour les plus de 50 ans.

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont plus que doublé (+ 136 %) et ceci a totalement inversé les tendances à la baisse du chômage constatées en catégorie 1.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 51,7 % en catégorie 1 (soit 1 demandeur d'emploi sur 2)
- ✓ 37,9 % en catégorie 2
- ✓ 10,4 % en catégorie 3

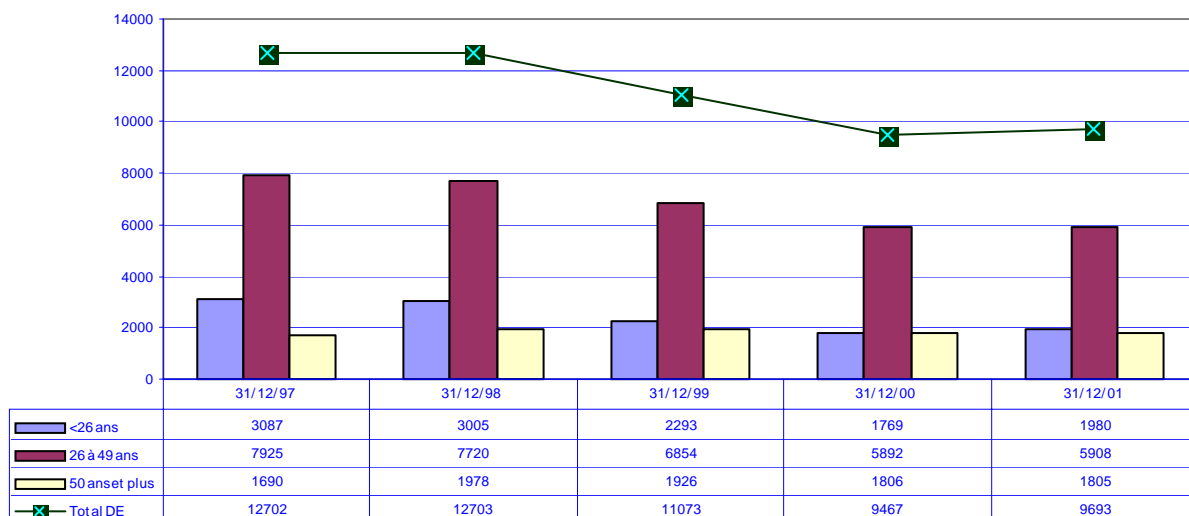
**Nombre des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés en Côte d'Or,
par zone d'emploi et selon l'âge (au 31/12/2001) - document CREAI - (source ANPE)**



2 – NIEVRE

2.1 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie 1 + 2 + 3)

**Nombre DE dans la Nièvre selon l'âge
(catégories 1+2+3)**



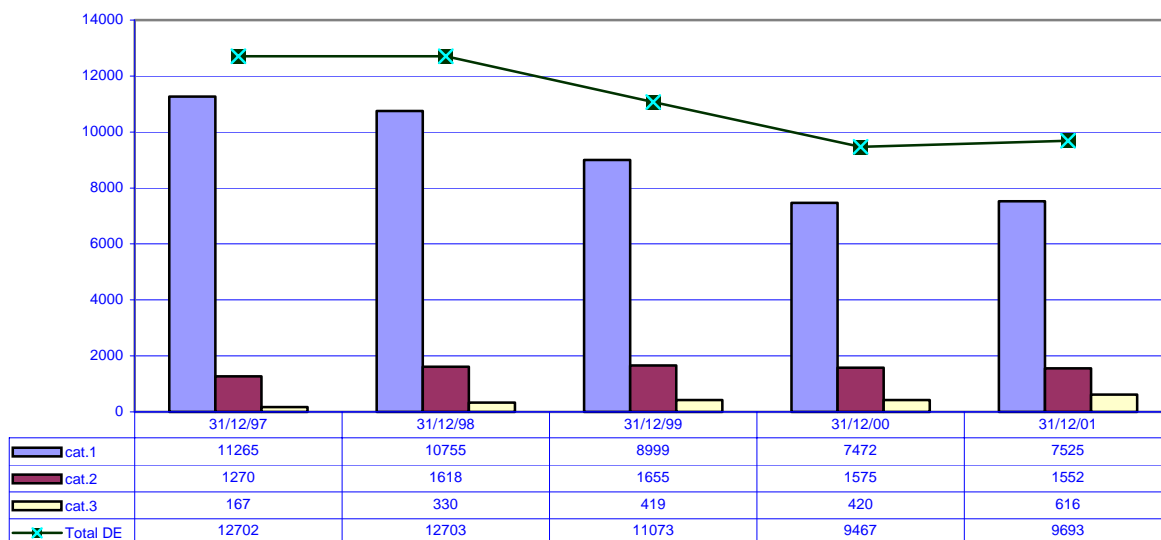
Source ANPE

La baisse du chômage de l'ensemble des demandeurs d'emploi n'est survenue qu'à la fin de l'année 1998 et s'est terminée fin 2000. Une augmentation du chômage de 2,4 % est apparue en 2001. La baisse moyenne du chômage atteint donc - 23,7 % depuis Décembre 1997. Selon l'âge, les résultats sont les suivants :

- ✓ - 35,9 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 25,5 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 6,8 % pour les plus de 50 ans.

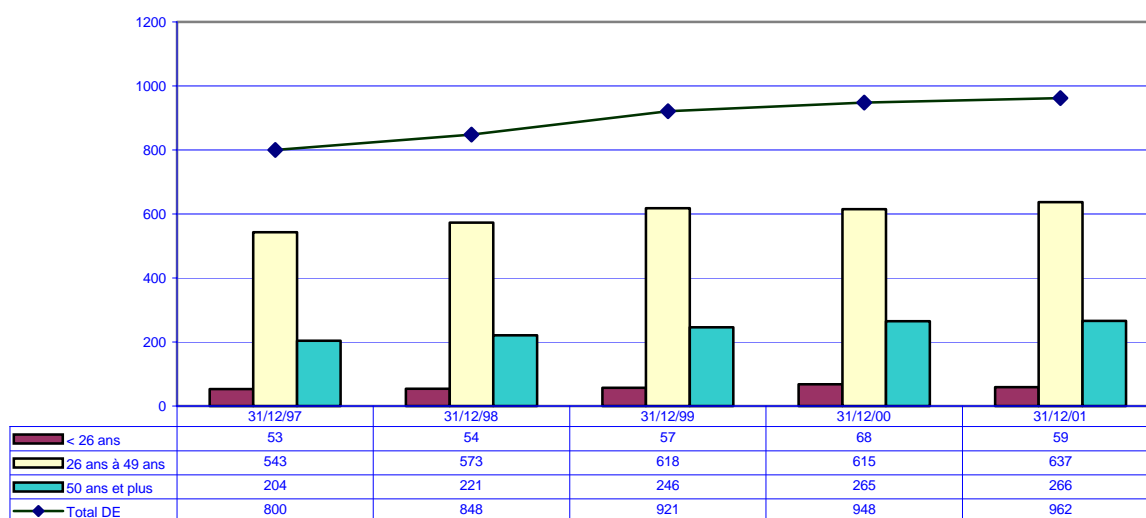
Sur la base d'une population active de 94 166 personnes recensées dans la Nièvre par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était de l'ordre de 10,3 % à fin 2001.

Nombre DE dans la Nièvre selon la catégorie 1,2 ou 3



2.2 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3)

Nombre TH (DE) dans la Nièvre selon l'âge (catégories 1+2+3)



Source ANPE

La croissance du chômage est régulière et atteint + 20,2 % depuis 1997. Elle est due à l'augmentation de la demande d'emploi chez les 26 à 49 ans (+ 17,3 %), chez les plus de 50 ans (+ 30,4 %) et chez les moins de 26 ans (+ 11,3 %), qui n'ont pas non plus bénéficié de la reprise économique.

Le chômage de longue durée concerne 47,9 % des effectifs et 25,4 % des moins de 26 ans.

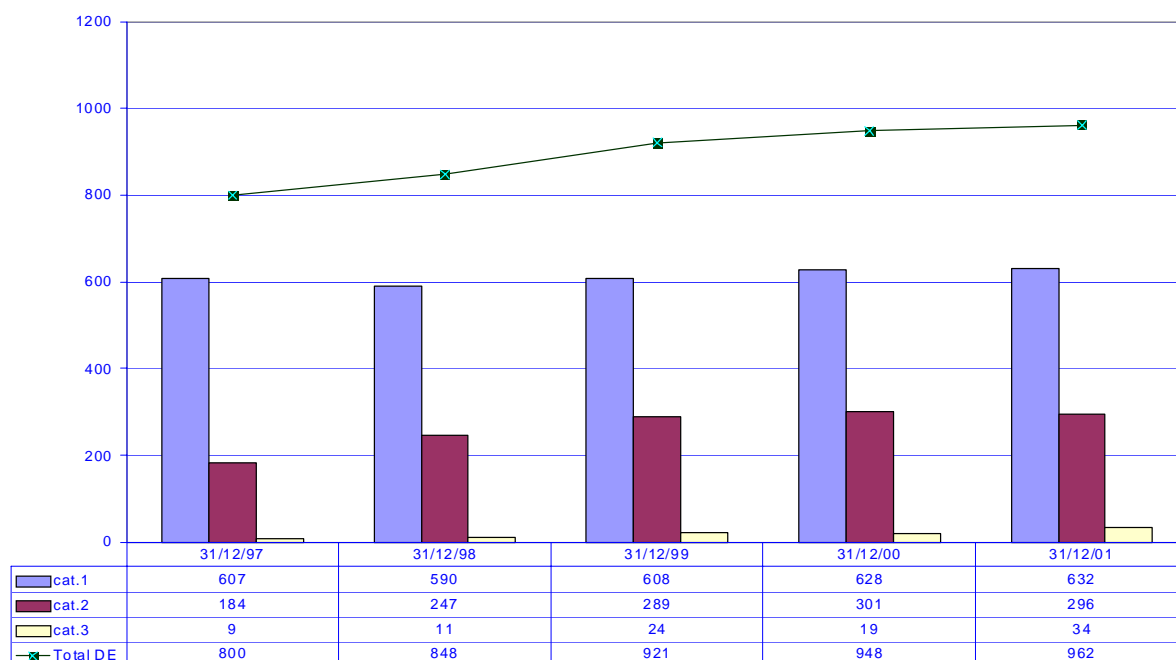
Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 9,9 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le chômage s'est beaucoup plus aggravé chez les femmes que chez les hommes (+ 53,5 % contre + 4,6 %), ce qui fait qu'elles représentent maintenant 40,9 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les jeunes femmes de moins de 26 ans ont été en définitive autant touchées que les jeunes hommes par l'accroissement du chômage (+ 11,1 % contre + 11,4 %) et elles représentent maintenant 33,9 % de l'effectif.

2.3. Constats pour les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés selon la catégorie 1, 2 ou 3

Nombre TH (DE) dans la Nièvre selon la catégorie 1,2 ou 3



Les effectifs en catégorie 1 n'ont pas diminué, mais au contraire ont augmenté de + 4,1 % depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

- ✓ + 10,9 % pour les moins de 26 ans
- ✓ + 16,4 % pour les plus de 50 ans
- ✓ 0 % pour les 26 à 49 ans (soit, en fait, un retour à l'effectif de Décembre 1997).

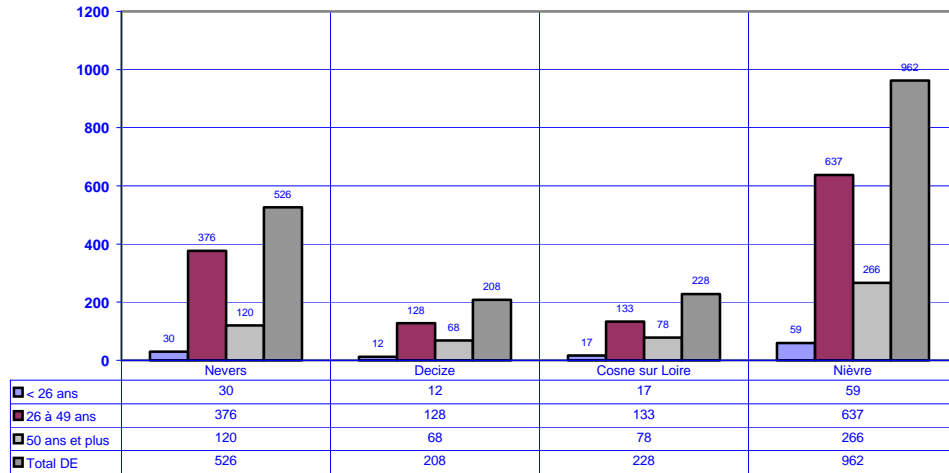
Ceci fait de la Nièvre le département ayant eu le plus fort taux de croissance du chômage (hommes + femmes - cat 1) depuis 1997 (cf chap. 5.2).

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont augmenté de + 65,8 %, ce qui a amplifié la tendance à la hausse du chômage constatée en catégorie 1.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 65,7 % en catégorie 1
- ✓ 30,8 % en catégorie 2
- ✓ 3,5 % en catégorie 3

**Nombre des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés dans la Nièvre,
par zone d'emploi et selon l'âge (au 31/12/2001)**

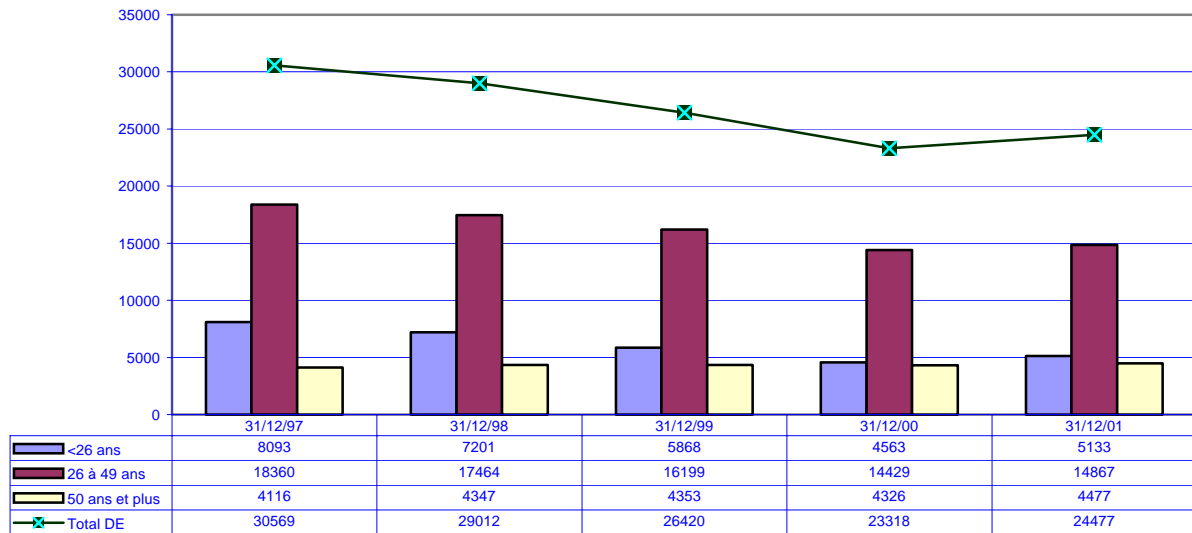


Source ANPE

3 – SAONE ET LOIRE

3.1 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie 1 + 2 + 3)

**Nombre DE en Saône et Loire selon l'âge
(catégories 1+2+3)**



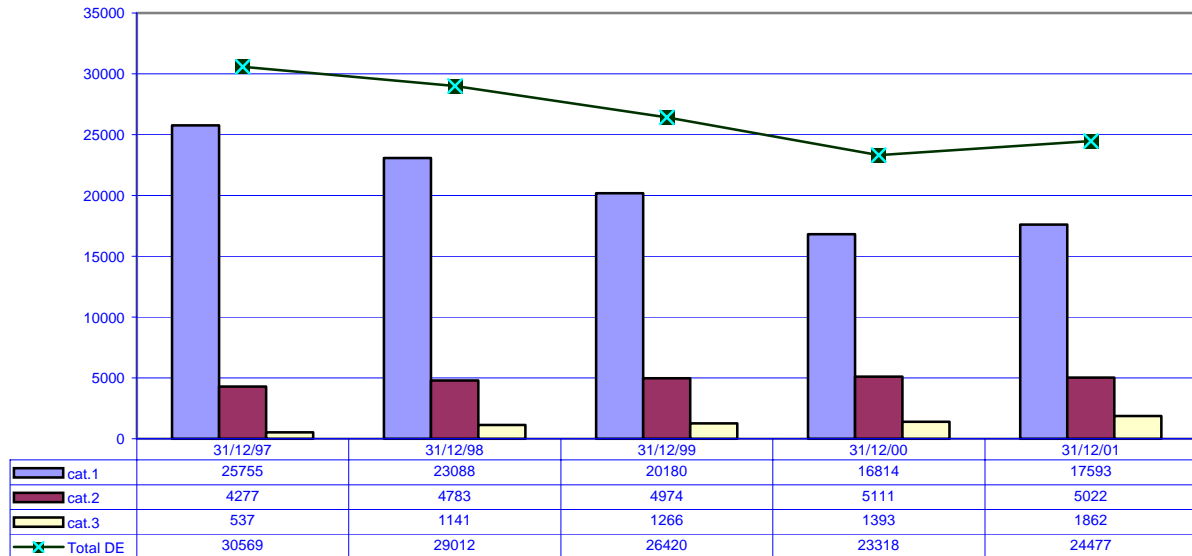
Source ANPE

Suite à une hausse du chômage de 5 % survenue en 2001, la baisse moyenne du chômage de l'ensemble des demandeurs d'emploi est de - 19,9 % depuis Décembre 1997. Selon l'âge, les résultats sont les suivants :

- ✓ - 36,6 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 19 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 8,8 % pour les plus de 50 ans.

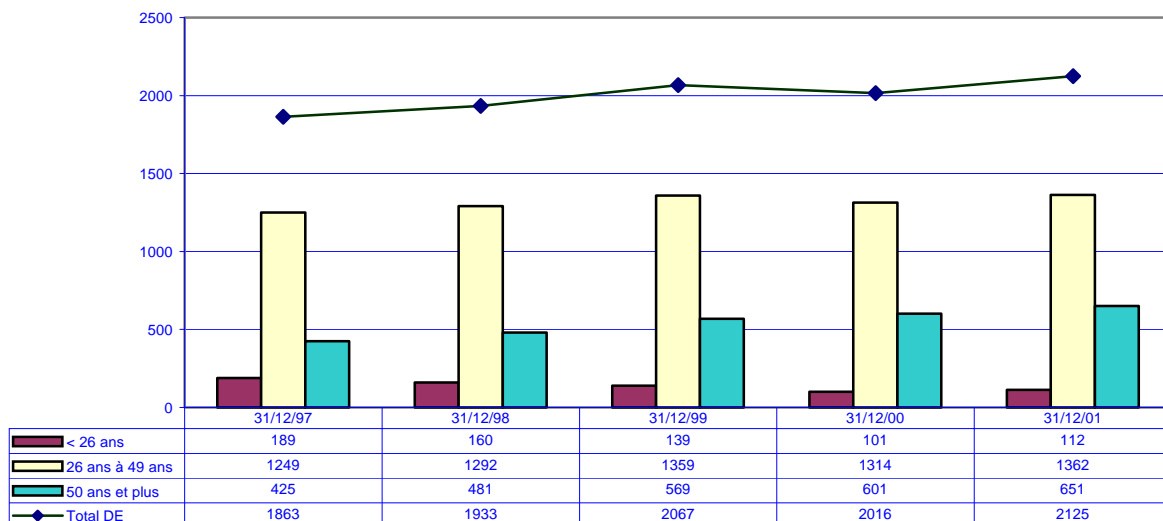
Sur la base d'une population active de 236 060 personnes recensées en Saône et Loire par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était de l'ordre de 10,4 % à fin 2001.

Nombre DE en Saône et Loire selon la catégorie 1,2 ou 3



3.2 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3)

Nombre TH (DE) en Saône et Loire selon l'âge (catégories 1+2+3)



La croissance régulière du chômage a été stoppée au cours de l'année 2000 mais a repris en 2001, et atteint + 14,1 % depuis Décembre 1997. Elle est due à une forte augmentation des plus de 50 ans (+ 53,2 %) (cf chap. 5-1) et à celle plus modérée des 26 à 49 ans (+ 9 %).

Par contre, les jeunes de moins de 26 ans ont bien bénéficié de la reprise économique (- 40,7 %).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 8,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

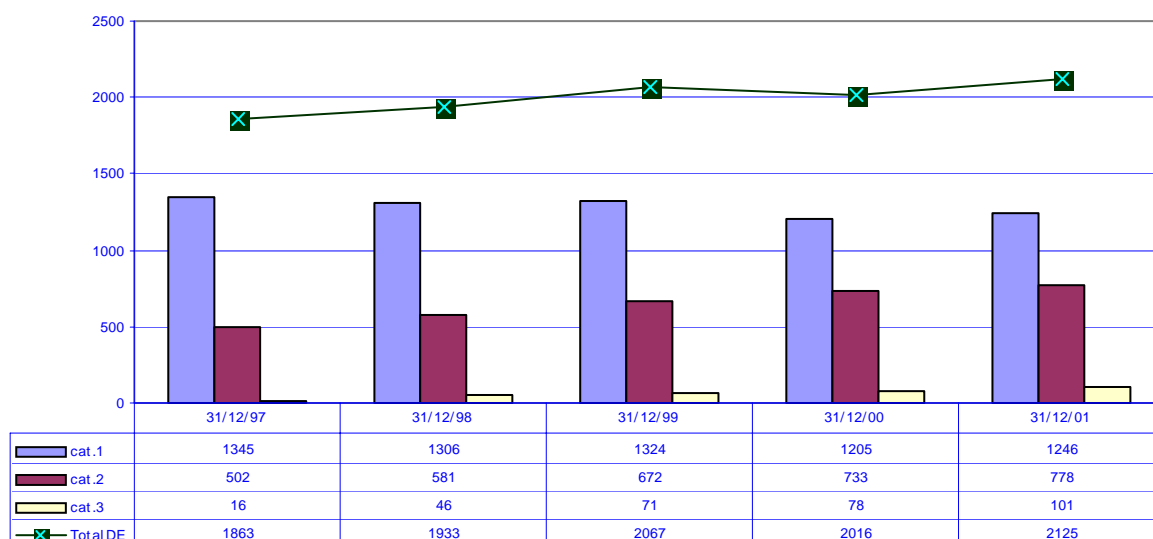
Le chômage de longue durée concerne 50 % des effectifs et 29,5 % des moins de 26 ans.

Le chômage s'est beaucoup plus aggravé chez les femmes que chez les hommes (+ 39,1 % contre + 0,5 %), ce qui fait qu'elles représentent désormais 42,8 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les jeunes femmes de moins de 26 ans ont moins profité que les hommes de la baisse du chômage (- 23,2 % contre - 49,2 %) et elles représentent maintenant 47,3 % de l'effectif.

3.3. Constats pour les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés selon la catégorie 1, 2 ou 3

Nombre TH(DE) en Saône et Loire selon la catégorie 1,2 ou 3



Les effectifs en catégorie 1 ont bien diminué en 2000, mais ont augmenté à nouveau en 2001. Cela représente donc une diminution moyenne de - 7,4 % depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

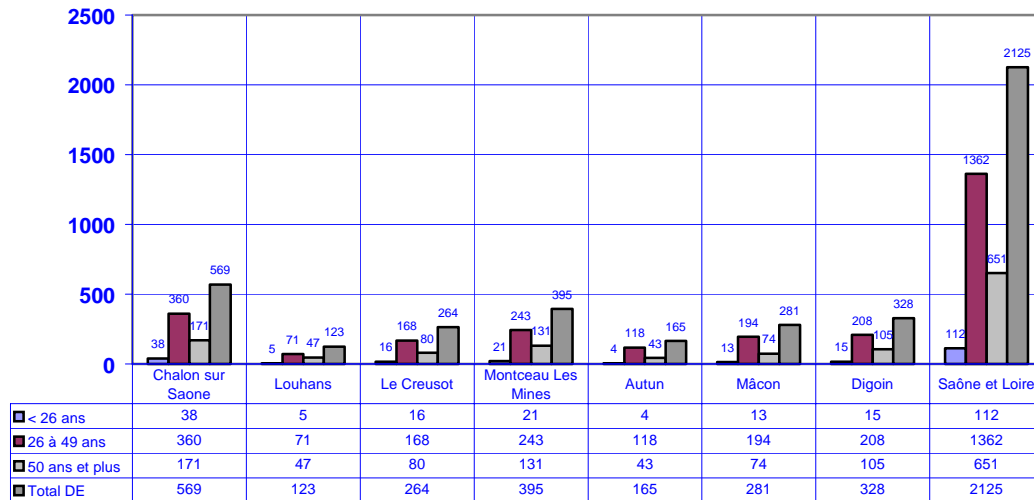
- ✓ - 45,7 % pour les moins de 26 ans (très forte baisse)
- ✓ - 8,9 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 24,6 % pour les plus de 50 ans (forte augmentation).

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont augmenté de + 69,7 %, ce qui a inversé la tendance à la baisse du chômage constatée en catégorie 1, pour les 26 à 49 ans, et a aggravé le chômage des plus de 50 ans.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 58,6 % en catégorie 1 (soit plus d'1 demandeur d'emploi sur 2)
- ✓ 36,6 % en catégorie 2
- ✓ 4,8 % en catégorie 3

**Nombre des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés en Saône et Loire,
par zone d'emploi et selon l'âge (au 31/12/2001)**

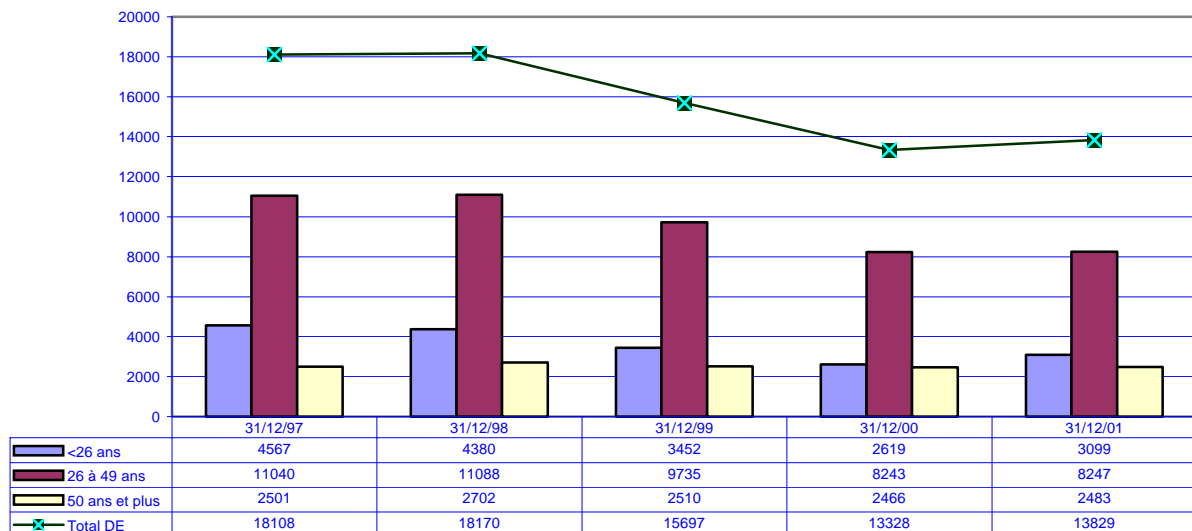


Source ANPE

4 – YONNE

4.1 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie 1 + 2 + 3)

**Nombre DE dans l'Yonne selon l'âge
(catégories 1+2+3)**



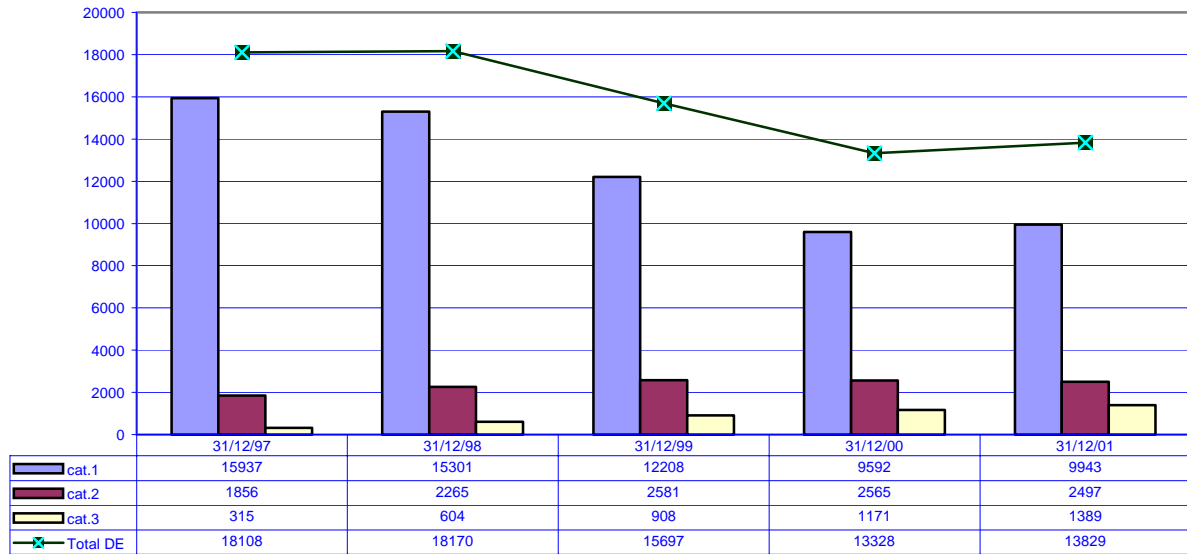
Source ANPE

La baisse du chômage de l'ensemble des demandeurs d'emploi survenue à la fin de l'année 1998 a fait place en 2001 à une augmentation de + 3,8 % par rapport à fin 2000. Cette diminution du chômage atteint donc globalement - 23,6 % depuis décembre 1997. Selon l'âge, les résultats sont les suivants :

- ✓ - 32,1 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 25,3 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ - 0,7 % pour les plus de 50 ans.

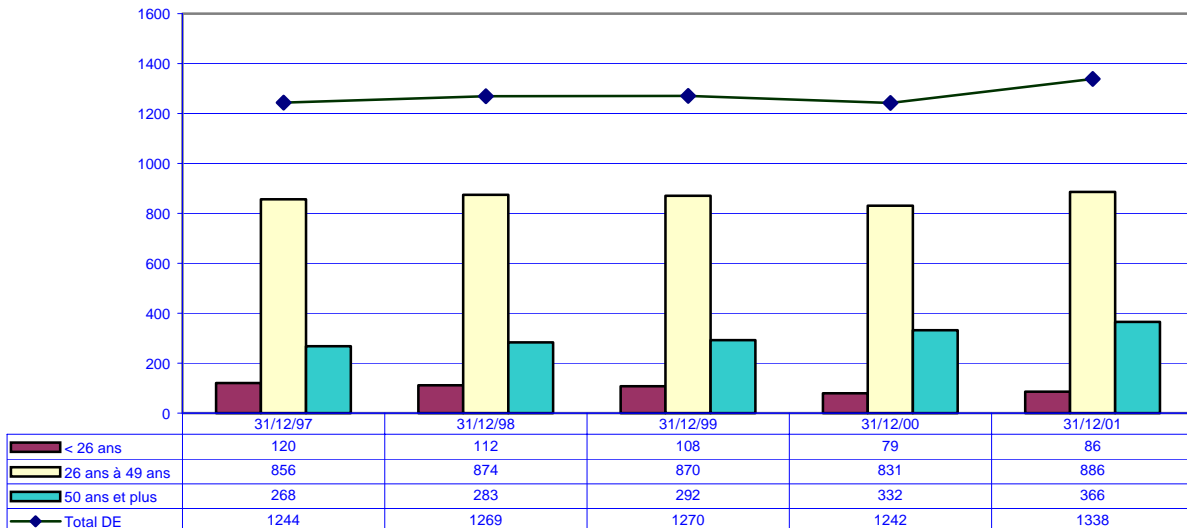
Sur la base d'une population active de 145 796 personnes recensées dans l'Yonne par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était de l'ordre de 9,5 % à fin 2001.

Nombre DE en Yonne selon la catégorie 1,2 ou 3



4.2 Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3)

Nombre TH (DE) dans l'Yonne selon l'âge (catégories 1+2+3)



Source ANPE

Le chômage est resté constant de fin Décembre 1997 à fin Décembre 2000 et a augmenté de 7,7 % en 2001 ; ceci fait de l'Yonne le département ayant eu le plus bas taux de croissance du chômage depuis 1997 (cf chap. 5-1). Sur la période 1997-2001, on constate une forte augmentation des plus de 50 ans (+ 36,6 %), associée à une légère hausse des 26 à 49 ans (+ 3,5 %) et à une diminution des moins de 26 ans (- 28,3 %).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 9,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

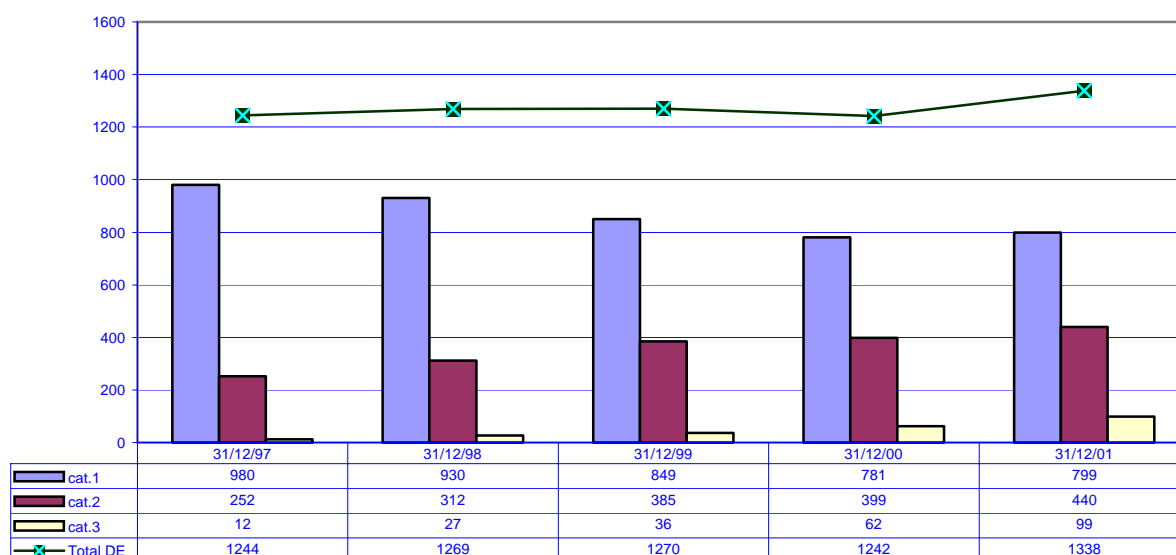
Le chômage de longue durée concerne 43,9 % des effectifs et 17,4 % des moins de 26 ans.

Le chômage a augmenté chez les femmes (+ 22,8 %) et a diminué chez les hommes (- 1,4 %) ; de ce fait, les femmes représentent désormais 42,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Par contre, les jeunes femmes de moins de 26 ans ont bien profité de la reprise économique (- 26,3 %), ainsi que les hommes (- 30,2 %). Elles représentent maintenant 48,8 % de l'effectif.

4.3. Constats pour les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés selon la catégorie 1, 2 ou 3

Nombre TH (DE) dans l'Yonne selon la catégorie 1, 2 ou 3



La baisse des effectifs en catégorie 1 a été stoppée en 2001, mais en moyenne, cette catégorie a bien profité de la reprise économique, (- 18,5 %) depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

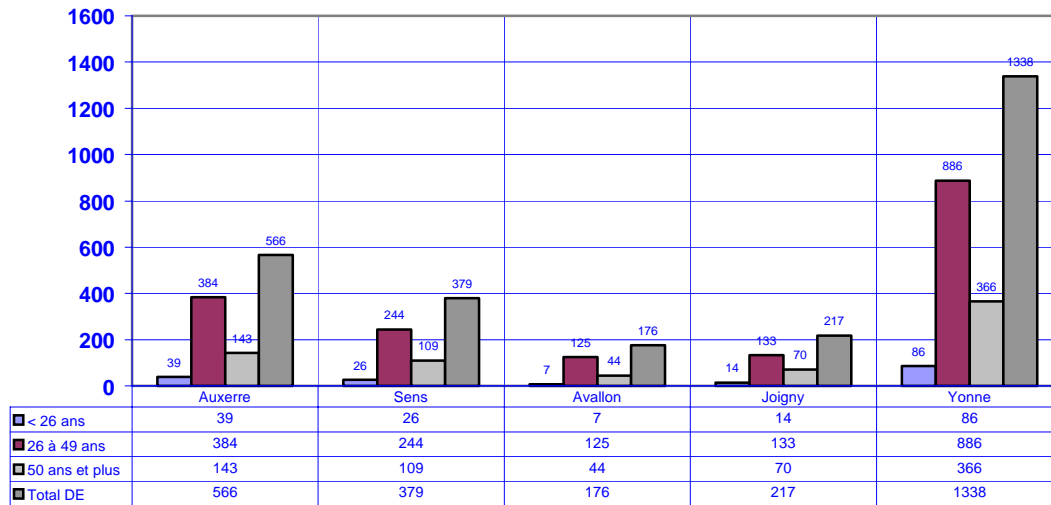
- ✓ - 37,1% pour les moins de 26 ans
- ✓ - 19 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ - 5,6 % pour les plus de 50 ans.

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont doublé, ce qui a inversé les tendances à la baisse du chômage constatée en catégorie 1, pour les 26 à 49 ans et surtout chez les plus de 50 ans.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 59,7 % en catégorie 1 (soit plus d'un demandeur d'emploi sur 2)
- ✓ 32,9 % en catégorie 2
- ✓ 7,4 % en catégorie 3

**Nombre des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés dans l'Yonne,
par zone d'emploi et selon l'âge (au 31/12/2001)**



Source ANPE

5 – TABLEAUX RECAPITULATIFS DE L'EVOLUTION DU CHOMAGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPES (DE DECEMBRE 1997 A DECEMBRE 2001)

5.1. Ecarts extrêmes observés sur les 4 départements (catégories 1 + 2 + 3)

Catégories 1 + 2 + 3 Type de demandeurs d'emploi	Situation observée la plus favorable		Situation observée la moins favorable	
	%	Département	%	Département
Hommes et femmes	+ 7,7 %	Yonne	+ 24,3 %	Côte d'Or
Hommes	- 0,1 %	Yonne	+ 10,3 %	Côte d'Or
Femmes	+ 22,8 %	Yonne	+ 53,5 %	Nièvre
Hommes et femmes - 26 ans	- 40,7 %	Saône et Loire	+ 11,3 %	Nièvre
Hommes - 26 ans	- 50,8 %	Saône et Loire	+ 11,4 %	Nièvre
Femmes - 26 ans	- 26,3 %	Yonne	+ 24,2 %	Côte d'Or
Hommes et femmes 26 à 49 ans	+ 3,5 %	Yonne	+ 17,3 %	Nièvre
Hommes 26 à 49 ans	- 4,5 %	Yonne	+ 7,8 %	Côte d'Or
Femmes 26 à 49 ans	+ 18 %	Yonne	+ 53,8 %	Nièvre
Hommes et femmes 50 ans et plus	+ 30,4 %	Nièvre	+ 53,2 %	Saône et Loire
Hommes 50 ans et plus	+ 14,4 %	Nièvre	+ 33,8 %	Saône et Loire
Femmes 50 ans et plus	+ 64,6 %	Nièvre	+ 137,8 %	Côte d'Or

5.2. Ecarts extrêmes observés sur les 4 départements (catégorie 1)

Catégorie 1 Type de demandeurs d'emploi	Situation observée la plus favorable		Situation observée la moins favorable	
	%	Département	%	Département
Hommes et femmes	- 18,5 %	Yonne	+ 4,1 %	Nièvre
Hommes	- 25 %	Yonne	- 6,5 %	Nièvre
Femmes	- 0,5 %	Yonne/Côte d'Or	+ 32,9 %	Nièvre
Hommes et femmes - 26 ans	- 45,7 %	Saône et Loire	+ 10,9 %	Nièvre
Hommes - 26 ans	- 56 %	Saône et Loire	+ 12,9 %	Nièvre
Femmes - 26 ans	- 31,2 %	Yonne	+ 6,7 %	Nièvre
Hommes et femmes 26 à 49 ans	- 19 %	Yonne	+ 16,4 %	Nièvre
Hommes 26 à 49 ans	- 25,7 %	Yonne	- 10,7 %	Nièvre
Femmes 26 à 49 ans	- 14 %	Côte d'Or	+ 28,4 %	Nièvre
Hommes et femmes 50 ans et plus	- 5,6 %	Yonne	+ 24,6 %	Saône et Loire
Hommes 50 ans et plus	- 14,3 %	Yonne	+ 10,8 %	Saône et Loire
Femmes 50 ans et plus	+ 11,5 %	Yonne	+ 72,2 %	Saône et Loire